



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE **12 JANVIER 2026** À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # **2026-01-01** suivante:

**Nature et effets : Permettre le lotissement de deux lots avec une largeur dérogatoire :**

**Lot 1 :**

Qui est d'une largeur de 22.93 m et que le règlement de lotissement #2010-117 exige une largeur minimale de 25 m pour un lot à plus de 100 mètres d'un cours d'eau;

**Lot 2 :**

Qui est d'une largeur de 22.79 m et que le règlement de lotissement #2010-117 exige une largeur minimale de 25 m pour un lot à plus de 100 mètres d'un cours d'eau;

**Identification du site concerné : lots # 4 100 603 et 6 668 586 du cadastre du Québec.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 10 décembre 2025.

Jacynthe Bourget

Directrice générale greffière-trésorière

Saint-François-Xavier-de-Brompton  
(Québec) J0B 2V0  
Tél. (819) 845-3954  
Télécopieur: (819) 845-7711  
Courriel: info@sfbx.qc.ca